

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 20 JUIN 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 14-DCM-DGS-083

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT JUIN à quatorze heure trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 Juin 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION : ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Lionel RIQUELME - Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS - Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA –Bénédicte LE MOIGNE - Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Bernard PEZERY– Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE : Bernard PEZERY, Maire sortant

POUVOIRS : Valérie RIALLAND à Christian GARNIER – Viviane TIAR à Pascal CAMPENS – Valérie AUBRY à Cécile GOMEZ – Nicole VACCA à Frédéric FIORE

SECRETAIRE de SEANCE : Magali VINCENT

=====

M. Jean-Michel PEYRATOUT, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

Le Compte Administratif constitue le document comptable par lequel l'ordonnateur constate les résultats d'un exercice budgétaire par rapport au budget primitif voté pour le même exercice et aux modifications éventuelles d'affectations ou crédits supplémentaires mis en œuvre par décisions modificatives délibérées dans les mêmes formes que le budget primitif. Le Compte Administratif d'un exercice budgétaire doit être soumis pour approbation à l'assemblée délibérante de la collectivité avant le 30 juin de l'année suivante.

Le projet de délibération présenté propose au Conseil l'approbation du Compte Administratif 2013.

LE BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Les dépenses

Les dépenses totales de fonctionnement au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 16 278 934,68€ et les recettes totales de fonctionnement à 17 322 445,62€.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 14 163 568,49€, soit un ratio¹ ① de 1 174,73€ par habitant, supérieur de 71€ à la moyenne des communes de 10.000 à 20.000 habitants² (€).

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'établissent à 4 167 632,99€.

Les frais de personnel

Les frais de personnel (chapitre 012) affichent une augmentation de 2,64% pour s'établir à 7 978 604,24€. La part des dépenses réelles de fonctionnement affectée au frais de personnel est égale à 56,33%, ratio ② légèrement inférieur à la moyenne des communes de 10.000 à 20.000 habitants (56,60%).

Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 17 014 160,30€ soit un ratio ③ de 1 438€ par habitant, supérieur à la moyenne nationale de la strate (1 354€).

Le résultat comptable de l'exercice 2013 présente un excédent de 1 043 510,94€.

La fiscalité

Le produit des impositions directes (3 taxes) représente 673€ par pradedtan (ratio ④) pour un ratio national de la strate de 519€.

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties votés en 2013 ont été baissés de 1%, soit :

Taxe d'habitation	17,33%
Taxe sur le foncier bâti	27,48%
Taxe sur le foncier non bâti	84,63%

L'endettement

L'encours de la dette au 31 décembre 2013 s'établit à 12 031 660,92€, soit 1 017€ par habitant (1 054€ en 2012), pour une moyenne des communes de même strate qui se fixe à 949€ par habitant.

L'annuité de la dette s'élève à 1 552 968,18€ soit 131,27€ par habitant.

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 5 914 237,51€ dont 4 795 200,30€ de dépenses d'équipement, auxquelles peuvent être ajoutés les travaux en régie réalisés par les services municipaux pour 266 550€.

Le patrimoine de la Commune s'est ainsi enrichi :

<u>Immobilisations incorporelles</u> (chapitre 20) :	322 031,37€
<i>Plan Local d'Urbanisme</i>	65 000€
<i>Etude Quartier Durable</i>	37 000€

¹ Article L.2313-1 du CGCT

² Source « Les collectivités locales en chiffres 2014 – DGCL »

<i>Moe Espace Multisports</i>	45 000€
<i>Complexe Tennis-Squash</i>	22 000€
<i>Etude Cuisine Acacia d'Argent</i>	10 000€
<i>Cœur de Ville</i>	27 000€
<i>Etudes Schéma de circulation</i>	10 000€
<i>Promotion touristique du territoire</i>	10 000€
<i>Informatisation Etat Civil</i>	13 000€
<i>Relevés Cimetières</i>	10 000€
<u>Immobilisations corporelles (chapitre 21) :</u>	4 135 432,70€
<i>Divers aménagements paysagers</i>	90 000€
<i>Travaux dans les écoles</i>	30 000€
<i>Espace des Arts – Peinture & climatisation</i>	11 000€
<i>Espace des Arts – projection numérique</i>	80 000€
<i>Espace Multisports</i>	300 000€
<i>Etanchéité toiture Club Kayak</i>	18 000€
<i>Travaux Logements de fonction</i>	16 000€
<i>Carrousel</i>	50 000€
<i>Totems Entrée de Ville</i>	25 000€
<i>Cœur de Ville</i>	2 715 000€
<i>Aménagement bureau de direction</i>	6 000€
<i>Espace des Arts - Fauteuils</i>	50 000€
<i>Signalétique de voirie et bâtiments</i>	226 000€
<i>Kangoo électrique</i>	17 000€
<i>Eclairage public</i>	60 000€
<i>Sanitaires publics</i>	65 000€
<i>Matériel et outillage techniques</i>	60 000€
<i>Signalétique des Cimetières</i>	8 000€
<i>Local temporaire Associations</i>	11 000€
<i>Optimists</i>	29 000€
<i>Photocopieur couleur</i>	5 000€
<i>Espaces multisports – défibrillateur, armoire et auto-laveuse</i>	13 000€
<i>Poubelles de plage</i>	15 000€
<i>Matériel verbalisation électronique</i>	5 000€
<i>Matériels informatiques</i>	30 000€
<i>Ravalement façade Crêperie</i>	12 000€
<i>Fontaines à eau – Hôtel de Ville</i>	7 000€
<i>Déplacement chaudière Rugby</i>	9 000€
<i>Mur d'escalade Gymnase</i>	9 000€
<u>Immobilisations en cours (chapitre 23) :</u>	189 000,45€
<i>Aménagement Giratoire des Bastidons</i>	10 000€
<i>Aménagement Abords M2R</i>	150 000€
<i>Aménagement Littoral Garonne</i>	18 000€

Les recettes réelles totales d'investissement s'élèvent à près de 3 606 463€ et se composent :

☞ Subventions d'investissement	765 000€
☞ Fonds de compensation de la TVA	880 000€
☞ Taxe locale d'équipement	125 000€
☞ Excédent de fonctionnement capitalisé	1 095 000€
☞ Remboursement de créances (TPM / SEPF)	29 000€
☞ Emprunts	700 000€

Le résultat d'exécution

Le budget principal présente un excédent brut de clôture de 1 702 935,44€ et un excédent net, c'est-à-dire incluant les restes à réaliser, de 5 791 543,59€.

CA 2013	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	-645 572,12	2 901 310,27	2 255 738,15
Part affectés à l'investissement en 2013		1 095 620,56	1 095 620,56
Résultat de l'exercice	-500 693,09	1 043 510,94	542 817,85
Résultat brut de clôture	-1 146 265,21	2 849 200,65	1 702 935,44
Solde des restes à réaliser	4 088 608,15		4 088 608,15
Résultat net de clôture	2 942 342,94	2 849 200,65	5 791 543,59

LES BUDGETS ANNEXES

Budget annexe du service de distribution d'eau potable

CA 2013	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	284 928,54	218 852,11	503 780,65
Résultat de l'exercice	-169 701,60	-32 333,68	-202 035,28
Résultat brut de clôture	115 226,94	186 518,43	301 745,37
Solde des restes à réaliser	9 318,55		9 318,55
Résultat net de clôture	124 545,49	186 518,43	311 063,92

Budget annexe de la Régie des transports routiers

CA 2013	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	103 551,91	22 551,82	126 103,73
Résultat de l'exercice	20 865,91	4 416,03	25 281,94
Résultat brut de clôture	124 417,82	26 967,85	151 385,67
Solde des restes à réaliser	0,00		
Résultat net de clôture	124 417,82	26 967,85	151 385,67

Budget annexe de la Régie des Pompes Funèbres

CA 2013	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	4 479,77	10 396,17	14 875,94
Résultat de l'exercice	6 397,02	-80,45	6 316,57
Résultat brut de clôture	10 876,79	10 315,72	21 192,51
Solde des restes à réaliser	0,00		
Résultat net de clôture	10 876,79	10 315,72	21 192,51

Budget annexe de la Z.A. de la Mounine

CA 2013	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	0,00	224 478,39	224 478,39
Résultat de l'exercice	0,00	-204 972,00	-204 972,00
Résultat brut de clôture	0,00	19 506,39	19 506,39
Solde des restes à réaliser	0,00		
Résultat net de clôture	0,00	19 506,39	19 506,39

Budget annexe de la Z.A. du Village

CA 2013	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	0,00	89 928,83	89 928,83
Résultat de l'exercice	0,00	-58 368,34	-58 368,34
Résultat brut de clôture	0,00	31 560,49	31 560,49
Solde des restes à réaliser	0,00		
Résultat net de clôture	0,00	31 560,49	31 560,49

LE CONSEIL MUNICIPAL, délibérant sous la présidence de M. Hervé STASSINOS, Maire, sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2013 (Budget Principal et Budgets Annexes)

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs, les Budgets Supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice considéré et explicité les résultats tels que présentés dans les documents ci-joints,

Vu les documents figurant en annexe au Compte Administratif du Budget Principal et des Budgets Annexes, en application de la Loi n° 92-125 du 6 février 1992 et du décret n° 93-570 du 27 mars 1993,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-31

Le Maire sortant s'étant retiré,

DECIDE

- **DE DONNER** acte de la présentation faite des Comptes Administratifs,
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser,
- **D'ARRETER** les résultats définitifs de l'exercice 2013 tels que présentés dans les documents joints,
- **D'ADOPTER**, chapitre par chapitre, les Comptes Administratifs 2013 du Budget Principal et des Budgets Annexes, par les votes ci-après :

Budget principal : 6 voix Pour (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI - Nicole VACCA – Frédéric FIORE)
26 Abstentions

Eau : 6 voix Pour (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –Stéphane BELTRA – Jennifer DELI - Nicole VACCA – Frédéric FIORE)
26 Abstentions

Régie de transports : 6 voix Pour (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –Stéphane BELTRA – Jennifer DELI - Nicole VACCA – Frédéric FIORE)
26 Abstentions

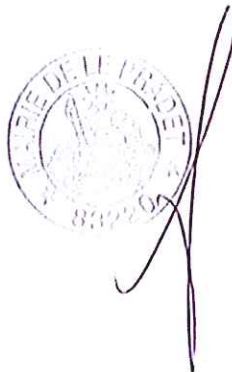
Pompes funèbres : 6 voix Pour (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –Stéphane BELTRA – Jennifer DELI - Nicole VACCA – Frédéric FIORE)
26 Abstentions

ZA de la Mouline : 6 voix Pour (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –Stéphane BELTRA – Jennifer DELI - Nicole VACCA – Frédéric FIORE)
26 Abstentions

ZA du Village : 6 voix Pour (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –Stéphane BELTRA – Jennifer DELI - Nicole VACCA – Frédéric FIORE)
26 Abstentions

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

The image shows a circular official seal of the Municipality of Le Village, with the text 'MUNICIPALITE DE LE VILLAGE' and the year '8327' visible. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the seal.

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20140620-14-DCM-DGS-083
-DE
Date de télétransmission : 03/07/2014
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Affiché le 6/7/14